



MASSINGY

INFOS

JANVIER 2023



Responsable de la communication :

Jean-Michel BLOCMAN, Maire de Massingy

Réalisation : Commission Communication : Félicé TIOULONG, James MAIRE, Océane BUTTIN, Nadia CALABRESE

Crédit photos : Mairie, Associations de Massingy, Ecole de Massingy, Marie PETELLAT

Conception Graphique : Mairie de Massingy

Impression : Imprimerie DUCRET - Rumilly 74150

SOMMAIRE

- P 3 Le mot du Maire
- P 4 CPI de Massingy
- P 5 Infos mairie
- P 6 Recensement de la population 2023
- P 7 Travaux 2022
- P 8 État civil 2022
- P 9 Tarifs municipaux 2023
- P 10 Services et entreprises
- P 11 Infos urbanisme
- P 12 Urbanisme 2022
- P 14 L'année scolaire 2021-2022
- P 16 L'année scolaire 2022-2023
- P 17 Nos soutiens
- P 18 Intercommunalité
- P 21 Bon à savoir ...
- P 25 Camion ambulancier
- P 26 Manifestation municipales 2022
- P 30 Témoignage
- P 31 Les Amis du Patrimoine
- P 32 Association des Parents d'Elèves
- P 33 Le Club des Gens Heureux
- P 34 Massingy Pour Tous
- P 36 Calendrier des manifestations 2023

MAIRIE DE MASSINGY

Tél. : 04.50.01.30.01 Fax : 04.50.64.59.01

E-mail : mairie.massingy74@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.massingy74.fr>

Ouverture de la mairie au public

Mardi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00



**SOYEZ INFORMÉS EN DIRECT
DES INFOS ÉMISES PAR LA MUNICIPALITÉ !**
(coupures d'eau, routes fermées, alertes météo...)

**ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
EN RENSEIGNANT VOTRE ADRESSE MAIL
EN 1^{ÈRE} PAGE DU SITE INTERNET DE MASSINGY**
<http://www.massingy74.fr>

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous.



A l'aube de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous adresser en mon nom et au nom du Conseil municipal de notre belle commune, mes vœux les meilleurs et les plus sincères de bonheur, de bonne santé et de réussite dans ce que vous avez de plus cher.

L'année 2022 a ressemblé à l'année précédente, en moins dramatique certes, mais elle a vu l'annulation de quelques manifestations qui nous ont empêché de nous rassembler comme les années passées. Je pense particulièrement aux vœux de la Municipalité qui n'ont pas pu se tenir et au trail qui rassemble plusieurs centaines de personnes au mois de mars. Heureusement, les associations, l'APE, les Gens heureux, Massingy pour Tous, l'Amicale des Pompiers, ont pu poursuivre leurs activités en prenant les précautions d'usage.

Dans cette nouvelle édition du « Massingy Infos », vous découvrirez tout ce qui a fait la vie de notre communauté l'an passé, les travaux, les manifestations diverses, l'Etat civil, les déclarations d'urbanisme etc. Quelques mots également sur l'actualité de la Communauté de Communes.

Après 18 mois de travaux, l'école a pu accueillir les enfants le 3 janvier dernier dans des locaux flamboyants neufs. Une réception officielle de ces travaux aura lieu en des temps plus cléments, mais je vous invite à les découvrir lors des vœux de la municipalité qui auront lieu à la salle des fêtes le samedi 28 janvier prochains à 19 h 30.

Dernier point : Le recensement de la population débutera le 19 janvier prochain. Je vous invite à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui silloneront bientôt la commune.

Bonne année !!! En espérant que tout ce que nous vivons depuis 3 ans trouvera une heureuse issue.



Votre Maire, Jean-Michel BLOCHMAN

CPI DE MASSINGY

CENTRE de PREMIÈRE INTERVENTION de MASSINGY



Après huit années en tant que Chef de Centre, j'ai souhaité, pour raison personnelle, quitter mes fonctions. J'ai été très heureux et fier d'accomplir cette mission auprès des femmes et hommes du C.P.I de Massingy et je les en remercie chaleureusement. Pour autant, je ne quitte pas le centre, je reste SPV pour continuer à apporter tout mon soutien au C.P.I.

Au 1er novembre 2022, c'est le Sergent-Chef Frédéric CHARPY qui a pris les fonctions de Chef de Centre.

Caporal-Chef Stéphane DURAND



50

C'est environ le nombre de fois où le VTUHR Massingy a décalé (est parti en intervention, dans le jargon) sur et hors de la commune pendant cette année 2022.



Le C.P.I. est toujours autant sollicité.

Et dans ce chiffre, ne sont pas comptabilisées les interventions que nous n'avons pas pu assurer faute de personnels disponibles !

Le C.P.I. se compose exclusivement de Sapeurs-Pompiers Volontaires.

L'effectif à ce jour est de 12 Sapeurs-Pompiers.

L'effectif idéal serait de 15 à 18 S.P.V. (voir plus).

Nous assurons tous les départs pour prompt secours, feux, accidents de voie publique et actions diverses en premier appel sur notre commune.

Nous effectuons aussi ces missions en second appel sur les communes avoisinantes si Rumilly n'a plus de moyens disponibles.

Mais il est, aujourd'hui, toujours aussi difficile d'assurer ces missions de secours et d'assistance qui sont les nôtres, à cause de la difficulté de disposer de sapeurs-pompiers volontaires disponibles.

Au vu du nombre d'intervention, il y a toujours **URGENCE** à recruter du personnel qui peut être aussi bien féminin que masculin, pour assurer toutes ces missions.

Donc, si vous avez entre 18 et 55 ans, et si vous souhaitez vous mettre au service de la population et que vous avez quelques disponibilités, n'hésitez pas à me contacter ou tout autre Sapeur-Pompier du centre. Mais vous pouvez aussi venir nous voir lors de nos manœuvres régulières (voir contact ci-dessous). Nous sommes là pour répondre à vos questions et lever tous vos doutes.

Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez me contacter au 06.13.42.72.64 (frederic.charpy@sdis74.fr) ou directement le S.D.I.S.74 au 04.50.22.76.59 - devenirspv@sdis74.fr



Sergent-Chef Frédéric CHARPY,
Chef de Centre

INFOS MAIRIE

PIÈCES COURAMMENT DEMANDÉES

Carte d'identité : Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) sont alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Chaque citoyen peut effectuer sa demande dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Dépôt de la demande sur rendez-vous. La personne concernée par la demande devra impérativement être présente.

Gagnez du temps et débutez votre demande en ligne ou complétez un CERFA (disponible en mairie).

Passport : Comme pour les cartes, d'identité, prenez rendez-vous dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. La personne concernée par la demande devra impérativement être présente.

Joindre les mêmes justificatifs que pour une carte d'identité, prendre votre ancien passeport, plus les timbres fiscaux (adulte 86 €, enfants jusqu'à 14 ans, 17 € et de 15 à 17 ans, 42 €). Les passeports pour les mineurs ont une validité de 5 ans.

Gagnez du temps et débutez votre demande en ligne ou complétez un CERFA (disponible en mairie).

Recensement des jeunes garçons et des jeunes filles :

S'adresser à la mairie du domicile, Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Autorisation de sortie du territoire :

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire Cerfa n°15646*01, établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Acte de reconnaissance, naissance, décès, mariage :

Ces actes sont à demander à la mairie du lieu de l'évènement ou par internet. Il est nécessaire de donner la date de l'acte, l'identité avec tous les prénoms ainsi que la filiation de la personne concernée par l'acte.



L'Espace France Services Rumilly est un espace destiné à faciliter vos démarches administratives quotidiennes et ouvert à tous.

Des agents formés dans de nombreuses thématiques de la vie quotidienne (emploi, retraite, famille, social, santé...) notamment auprès des partenaires opérateurs de France Services sont présents pour vous :

- donner une information de premier niveau : accompagnement dans les démarches administratives quotidiennes, réponses aux questions, aide à la recherche de l'informations,
- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils
- informatiques : création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs,
- aider aux démarches en ligne : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne,
- résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.

Des ordinateurs, imprimantes, scanners et téléphones sont mis à votre disposition afin de vous faciliter l'accès aux démarches administratives en ligne.

Espace France Services Rumilly

25 rue Charles de Gaulle

74150 Rumilly

efsr@mairie-rumilly74.fr

Tél. [04 50 01 43 35](tel:0450014335)

Pour retrouver toutes les informations utiles vous pouvez aller sur le site
www.service-public.fr

INFOS MAIRIE



Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

TRAVAUX 2022



ECOLE

Après 18 mois de travaux, c'est avec enthousiasme que les enfants de l'école ont intégré les nouveaux locaux le 3 janvier dernier.

Les travaux ont permis de réhabiliter dans le bâtiment existant les sanitaires, la rénovation de la classe des CM et, dans le nouveau bâtiment, la classe des maternelles, une salle de motricité, un bureau pour les ATSEM, un dortoir, une garderie et divers dégagements.

Nous avons du faire face à des imprévus tels que :

- des études géotechniques afin d'assurer la sécurité du bâtiment avant le commencement des travaux,
- une importante augmentation des prix des matières premières et des matériaux,
- des pénuries,

qui ont entraîné des retards sur le calendrier des travaux.



Extension du bâtiment



Réhabilitation des sanitaires



Salle de classe

ETAT CIVIL 2022



MARIAGES

2 mariages



TRANSCRIPTIONS / DÉCÈS / INHUMATIONS

3 transcriptions de décès

4 inhumations



NAISSANCES

7 naissances hors commune

2 reconnaissances

1 changement de nom par filiation



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Pour être informé en temps réel des informations importantes et de dernière minute téléchargez l'application www.panneaupocket.com (application gratuite)



TARIFS MUNICIPAUX 2023

	Associations Massingy	Habitants Massingy	Habitants Hors Massingy
Salles de réunion			
Soirée / Journée	gratuit	30 €	50 €
Forfait week-end		50 €	80 €
Evènements imprévus			
½ journée		50 €	
Journée		100 €	
Salle des Fêtes			
* Manifestation	120 € *		
* Assemblée générale	400 €
* Forfait week-end		400 €	800 €
Office	gratuit	gratuit	gratuit
Vaisselle			80 €

* à but lucratif

Cantine - Garderie

- ◇ Cantine = 5,50 € le repas
- ◇ Garderie matin et soir = 1,25 € la demi session 2,50 € la session pleine

Cimetière

- ◇ Achat ou renouvellement de concession trentenaire = 100 € du m²
- ◇ Jardin du souvenir : dispersion gratuite, inscription sur stèle = 50 € (forfait)

Espace cinéraire

- ◇ Concession trentenaire = 500 € la case de columbarium

* tarifs au 01/01/2023

SERVICES & ENTREPRISES

ANDROCOM BOCOS Philippe	Charansonnex	Services et business softwares
ARTIBAT GUIGON Arnaud	Pringy	Rénovation intérieure - agencement sanitaire
BEAUDIER Fabien	Chef-Lieu	Vente et pose de cuisines et dressing
BESSON SARL	Ligny	Carrelage, chape, pierre, béton
BOUCHARDY Fabienne	Charansonnex	Sophrologie
CABINET INFIRMIER	Chef-Lieu	Infirmières libérales
CAULFUTY Bernard	Le Bien Aise	Commerce, vente de saucissons foires / marchés
CAVORET Patrice	Ligny	Travaux menuiserie bois
CHALLE Nadine	Recullet	Réflexologie
CHALLE Sébastien SARL	Recullet	Menuiserie/Charpente
DIGIT CONSEIL	Cherance	Accompagnement numérique
DUPESEY MV SARL	Pringy	Grossiste en vin
FROMAGERIE GUIDETTY	Cherance	Tomme de Savoie fermière, salaison de porc ...
GASTRONOMIE DE JEREMY	Chef-Lieu	Traiteur
GRAND Jean-Marc	Les Griots	Artiste-peintre sur mur
GUIDETTY Serge	Charansonnex	Formateur sportif
JOURNET SARL	Marigny	Travaux forestiers, bois de chauffage
LE COZ Valérie	Marigny	Relaxation, nettoyage énergétique ...
LE GOFF GAUDIN Maryvonne	Pringy	Commerçante en confiserie
LES PIZZ A JOJO J. MONARD	Chef-Lieu	Vente de pizzas à emporter
MATHIEU Gérard	Chef-Lieu	Menuiserie/Charpente
MEYER Patrice	Ligny	Zinguerie, dépannage plomberie
NAÏTRE.RAYONNER.JUSTINE	Charansonnex	Séances de yoga, massages bien-être, soins ...
PETIT ATELIER DES BEAUX ARTS	Chef-Lieu	Cours, atelier et stage peinture, dessin ...
P.B. Multi-Services	Marigny	Travaux de rénovation, agencements, peinture...
ROS'ARUM Nathalie CHALLE	Recullet	Fleuriste
SB ELECTRICITE SEKKAL	Perret-Dessous	Electricité générale
S.E.S SALVADOR Lorenzo	Recullet	Installation, dépannage, maintenance électrique
STYLE METAL	Combachenex	Fabrication, pose menuiserie, serrurerie métal.
TAXI DE MASSINGY G. Dunoyer	Ligny	Taxi, transport de malades assis
TOURNEBROCHE DES ALPES	Les Clercs	Traiteur
TRACTOSEB	Perret-Dessous	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre
TRANSACTION DES ALPES	Marigny	Conseil et intermédiaire commerces / entreprises
VAN HULLE Maja	Les Griots	Art floral
VORONI Jean-Pierre	Chef-Lieu	Peinture, papier peint, décoration intérieur/ext

INFOS URBANISME

LA SAISINE PAR VOIR ÉLECTRONIQUE (SVE)

A partir du 1er janvier 2022, conformément au Code des relations entre le public et l'administration, la saisie et le dépôt de l'intégralité des demandes d'autorisation d'urbanisme sera possible par voie électronique.

La Commune de Rumilly offrira donc à compter de cette date la possibilité aux particuliers et aux professionnels de transmettre par saisine de manière dématérialisée toutes les demandes d'autorisation concernant le droit des sols.

Déposer un dossier d'urbanisme au format numérique

Avant de commencer

Après avoir pris connaissance des consignes ci-dessous, vous pourrez vous connecter au lien figurant en bas de page. Il vous sera demandé de vous identifier.

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :

- · Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;
- · Permis d'Aménager (PA) ;
- · Permis de Démolir (PD) ;
- · Déclaration Préalable de travaux :
 - o Pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;
 - o Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT) ;
- · Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;

Veillez à bien sélectionner la Commune concernée par le projet. En effet, toutes les Communes adhérentes au service Autorisation de Droits des Sols (ADS) de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie peuvent faire l'objet d'un dépôt dématérialisé.

Vous devrez ensuite saisir le formulaire Cerfa, puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.). Les pièces devront être jointes sous format pdf.

Après votre dépôt de dossier

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La Commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Electronique (ARE).

Saisie de votre demande

L'accès à ce nouveau dispositif s'effectue uniquement à partir de ce lien : <https://urbanisme.mairie-rumilly74.fr/NetADS/sve/RUMILL74225/index.php>

Toute demande d'autorisation déposée via un autre canal ne sera pas prise en compte.

Bon à savoir : Le dépôt du dossier papier est toujours possible. »

URBANISME 2022



RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur vos bâtiments existants, ou si vous voulez ajouter une construction sur votre terrain, il est indispensable, avant tout, de consulter la MAIRIE pour connaître vos droits et vos obligations pour remplir les formalités administratives, à savoir :

- LE CERTIFICAT D'URBANISME
- LA DEMANDE PRÉALABLE DE TRAVAUX
- LE PERMIS DE CONSTRUIRE, D'AMÉNAGER, DE LOTIR, DE DÉMOLIR....

Les TRAVAUX ne doivent, en aucun cas, être engagés avant l'obtention de l'arrêté de la MAIRIE donnant son accord pour le dossier concerné.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE DÉMOLIR ACCORDÉS

- | | |
|--|--------------------|
| ◆ BRUYER Pascal et DESCHAMPS Angélique
Création surface, modification annexe, modification façade... | Chemin du Chapotan |
| ◆ ROQUART Henri
Installation d'une pergola | Route de Rumilly |
| ◆ COMMUNE DE MASSINGY
Démolition bungalow annexe de l'école | Route du Chef-Lieu |

**N'oubliez pas de déposer
en mairie**

- ◇ **Au début de vos travaux, la déclaration d'ouverture de chantier (DOC).**
- ◇ **A la fin des travaux, la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).**

**Ces documents doivent
être déposés en
3 exemplaires.**

CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION (a)

44 certificats d'urbanisme d'information ont été instruits (ventes, successions...) le plus souvent, ils sont demandés par les notaires.

CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL (b)

1 certificat d'urbanisme opérationnel refusé.

URBANISME 2022

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

- | | |
|---|-----------------------|
| ♦ MISSILLIER Dominique
Piscine | Route du Sapenay |
| ♦ NHIN Frédéric
Piscine | Les Prés de la Chena |
| ♦ QUIOC Grégory
Fermeture aire de stationnement sous la maison | Route de Ligny |
| ♦ BALADDA ROMAIN ET PORCHERON Marine
Rénovation des façades, création 3 places de stationnement | Les Griots |
| ♦ SARL ACTELIOS SOLUTIONS– JPME
Panneaux photovoltaïques | Route du Sapenay |
| ♦ PRALY Aurore
Transformation d'un garage en pièce de vie | Route de Rumilly |
| ♦ LE LOUËT Pierre Yves
Panneaux photovoltaïques | Imp. des Millepertuis |
| ♦ SDIS 74
Aménagement d'un centre de première intervention | Imp. des Châtaigniers |
| ♦ BOUCHARDY Jean et Fabienne
Création clôture, muret, terrasse extérieure | los du Cerisier |
| ♦ PRALY Aurore
Isolation extérieure, réfection de façades | Route de Rumilly |
| ♦ COËN Pascal
Piscine | Le Péroux |
| ♦ MALARET Gilles
Piscine | Impasse de Cormands |
| ♦ ROCHON-VOLLET Lionel
Enduits des façades et murets | route des Gallets |



Le respect de ces formalités s'impose à l'ensemble des personnes qui envisagent de réaliser des travaux de construction, de modifications, de rénovation, d'isolation, de toiture etc. ...

L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



La rentrée 2021 s'est faite en chansons !

En cette année scolaire, les élèves de cycle 2 n'ont malheureusement pas pu bénéficier d'un cycle piscine car Roosevelt n'a pas souhaité accueillir de scolaires.

La course USEP a été organisée au mois d'octobre à l'école sur l'agorespace. 4 élèves ont été sélectionnés à la course de secteur de Motz pour participer à la course départementale qui a eu lieu à Machilly au mois de novembre.

Au mois d'octobre, les enfants de GS/CP et CE1/CE2 ont participé à une Sortie Nature organisée par l'USEP aux Puisots.

Les GS/CP ont contribué au ramassage de pommes pour la fabrication du jus de pommes de l'APE.

A l'automne trois classes de l'école ont eu la chance de bénéficier de différents spectacles à l'auditorium de Seynod et au Théâtre Rabelais.

A l'occasion de la semaine du goût, tous les élèves de l'école avaient cuisiné afin d'organiser une dégustation pour les parents le 22 octobre.

Le projet nature de la classe de CE1/CE2 a permis la plantation d'un tilleul dans la cour d'école (financé par l'APE et planté par Gérard et Valérie), la plantation d'iris, et la préparation d'un « mini-jardin » dans les bacs de l'école (légumes et fleurs).

Les semis ont fourni de l'ail, des poireaux, des oignons, et une dizaine de butternuts qui permettront de faire de la soupe en cette nouvelle rentrée 2022 !

Le Sifefage est intervenu dans l'école à trois reprises au cours de l'année, pour parler recyclage et compost (GS/CP, CE, CM).

Grâce au projet « École et Cinéma », les élèves de l'école sont allés au cinéma de Rumilly, une fois chaque trimestre au cours de l'année scolaire.

L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



Le Père-Noël nous a rendu visite le 16 décembre et a distribué des papillotes à tous les élèves après leur chant de Noël.

Au printemps, les CM ont visité la centrale hydroélectrique de Génissiat et les CE ont apprécié une visite de l'Ecomusée du bois à Thônes qui leur a permis de comprendre le fonctionnement d'une scierie à l'ancienne et de fabriquer des nichoirs à oiseaux qui seront placés dans les arbres à proximité de l'école...

Dans le mois de juin, les PS/MS ont fait une sortie à la ferme à Cognin, les GS/CP se sont rendus aux Marais de Lavours et dans les Bauges, les CE ont pris le train pour aller à Annecy visiter le musée du CITIA et découvrir les arbres des Jardins de l'Europe. Les CM ont conclu leur semaine de vélo par une sortie à Crosagny, encadrée par la Maison du Vélo.



Le spectacle de l'école a eu lieu le samedi 25 juin sur le thème des couleurs. Chaque élève de CM2 a reçu une calculatrice (offerte par l'APE) et un livre des «Fables de La Fontaine».

Le 5 juillet, une kermesse organisée par les élèves de CM2 a clôturé l'année scolaire !



L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Cette année, 92 élèves sont inscrits à l'école répartis en 4 classes

Classe PS/MS : 21 enfants

Catherine NONGLATON

*11 en petite section

*10 en moyenne section

Classe GS/CP : 25 enfants

Julie CHALLANSONNEX

*11 en grande section

*15 en CP

Classe CE1/CE2 : 19 enfants

Pascale BRUYERE, directrice

*8 en CE1

*11 en CE2

Classe CM1/CM2 : 26 enfants

Aurélie TOURNEUX

*15 en CM1

*11 en CM2

Personnel affecté à la vie scolaire

◇ ATSEM

Aurélie HUDRY

Rachel DUPARC

◇ Aide à la cantine

Valérie COSTENARO

Rachel DUPARC

Aurélie HUDRY

◇ Agent de restauration

Murielle PELLIZZER

SOYEZ INFORMÉS EN DIRECT
DES INFOS ÉMISES PAR LA MUNICIPALITÉ !
(coupures d'eau, routes fermées, alertes météo...)

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
EN RENSEIGNANT VOTRE ADRESSE MAIL
EN 1^{ÈRE} PAGE DU SITE INTERNET DE MASSINGY

<http://www.massingy74.fr>



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023-2024 sont ouvertes.

Il suffit de se rendre en mairie avec le livret de famille, puis de prendre rendez-vous avec la directrice, muni du carnet de santé de l'enfant, quelque soit son âge.

NOS SOUTIENS

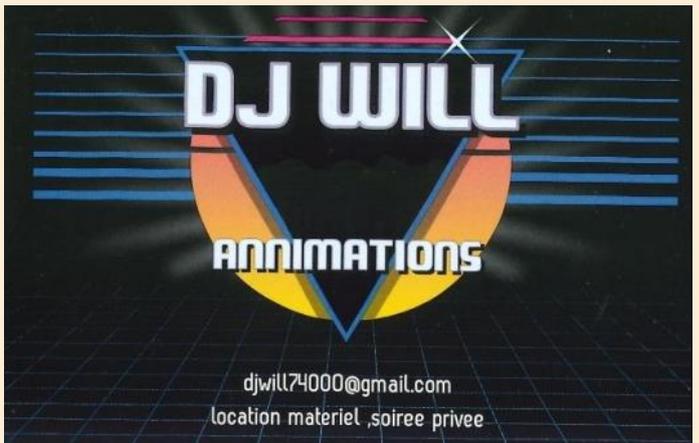


CHALLE
SÉBASTIEN

CHARPENTE • COUVERTURE • MENUISERIE

ZINGUERIE. RENOVATION. ISOLATION DE TOITURE.
BARDAGE. FENETRE DE TOIT.

1884 route de Rumilly
74150 Massingy
Tel : 04.50.02.48.81 – 06.03.24.90.26
sebastien.challe@orange.fr



TRACTOSEB
Sébastien Fritsch

- Maçonnerie générale & Décorative
- Aménagement extérieur
- Carrelage

Tél : 06.88.49.27.23
74150 Massingy
Email : tractoseb@gmail.com

TAXI MASSINGY

Toutes distances ■ Véhicule 7 places ■ Bilingue Anglais
■ Transports de malades assis ■ 7 jours / 7

taximassingy@gmail.com

06 60 91 01 01

Commune de stationnement Massingy n°1

INTERCOMMUNALITÉ

MODIFICATION N°1 DU PLUi

- La modification n°1 du PLUi a été approuvée le 26/09/2022 par délibération n°2022_DEL_140 et est opposable aux tiers depuis le 12 novembre 2022.
- L'ensemble des documents concernant le PLUi sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.



SERVICES

MARQUAGE DU VÉLO : BICYCODE[®]
Donnez à votre vélo une chance de vous retrouver ! Le numéro gravé sur le cadre de votre vélo est référencé dans une base de données nationale. Il facilitera la restitution de votre vélo en cas de vol. Tarif : 5 €

CONTRÔLE TECHNIQUE DU VÉLO
Profitez régulièrement d'un diagnostic gratuit de l'état de votre vélo ! Retrouvez toutes la programmation de nos animations sur www.rumilly-terredesavoie.fr.

DÉPOSITAIRE DU RÉSEAU BUS
Venez acheter vos carnets de tickets ! L'offre propose 3 lignes adaptées aux déplacements quotidiens, avec près de 70 points d'arrêts répartis dans toute la ville de Rumilly.
www.jybus.fr

LA MAISON DU VÉLO
La Maison du Vélo vous propose un grand nombre d'activités cyclistes accompagnées par des moniteurs diplômés et expérimentés, ainsi que la location de VTT et VTC.

Des randonnées en VTT classique ou à assistance électrique aux descentes du Semnoz, il y en a pour tous les niveaux !
Base de loisirs des Pérouses - 74 150 Rumilly
04 50 01 68 11 contact@lamaisonduveelo.com
www.lamaisonduveelo.com

CONTACT
Agence multiservices Jyvélo
Location et réparation de vélos
Gare de Rumilly
Du mardi au vendredi
10h-12h / 15h-19h
Samedis 11h-13h / 15h-17h30
04 50 27 52 39
contact@jyvelo.fr
www.rumilly-terredesavoie.fr



Agence multiservices
en gare de Rumilly



LOCATION

50% de réduction (uniquement sur la location)

	VELO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) ET VAE CARGO (2)	PLÉIN TARIF	RÉDUIT (3)
1/2 Journée		8 €	
Journée		14 €	10 €
5 jours		26 €	18 €
15 jours		52 €	36 €
1 mois		70 €	49 €
3 mois		150 €	105 €
Caution		900 €	

50% de réduction (uniquement sur la location)

	VELO CLASSIQUE ADULTE, ENFANT & REMORQUE (1)	PLÉIN TARIF	RÉDUIT (3)
1/2 Journée		4.50 €	
Journée		6 €	4.50 €
5 jours		15 €	10 €
15 jours		20 €	14 €
1 mois		27 €	19 €
3 mois		50 €	35 €
Caution		300 € / 150 €	

STATIONNEZ Votre vélo

Facilitez le stationnement de votre vélo dans nos consignes situées en entrée de ville à Rumilly et combinez facilement voiture + vélo !

	PLÉIN TARIF	RÉDUIT (3)
Mois	8 €	6 €
Année	30 €	25 €
Année + entretien	60 €	55 €

L'ATELIER Réparation vélo

Pompe à disposition devant l'agence en accès libre 24h/24.

PRESTATION (pièces comprises)	TARIF
Crevalson	
Changement à neuf d'une chambre à air	15 €
Changement pneu	30 €
Révision de frein sur jante	
Changement gaine, câble de frein et patins	15 €
Révision de frein hydraulique	
Purge et changement de plaquettes	32 €
Révision roue	
Dévoilage sans remplacement de rayons	15 €
Révision vitesses et transmission	
Avant et arrière : changement gaine, câble de dérailleur et réglage	35 €
Révision complète vélo	
Contrôle de tous les serrages, réglages, changement gaine / câbles dérailleur, gain / câble de freins et patins	50 €* 50 €*
Vélo à Assistance Électrique (VAE)	
Contrôle de tous les serrages, changement gaine / câbles dérailleur, gain / câble de freins et patins, dévoilage de roues, lubrification, gonflages. Hors changement pneu et chambre à air	60 € 75 €* 75 €*

* Système de freinage hydraulique

ACCESSOIRES & PIÈCES DÉTACHÉES

Gilet réfléchissant	Kit éclairage
Pneu VTC	Chambre à air
Câble de frein	Câble de dérailleur
Patins de frein	Plaquettes de frein

Pour les tarifs, veuillez contacter l'agence. Nous pouvons adapter nos prestations selon vos besoins.

(1) Location de VAE cargo jusqu'à 15 jours maximum.

(2) Réduction de 30 % pour les abonnés aux services Jybus, CITEZ TER, étudiants et bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS).

(3) Location de remorque jusqu'à 5 jours maximum.

Gratuit : casque, porte-bébé, panier, Antivol inclus.

INTERCOMMUNALITÉ

JE VALORISE MES BIODÉCHETS

La Communauté de Communes organise le déploiement du tri à la source des déchets alimentaires pour les usagers du territoire. L'objectif est de permettre l'accès à un dispositif de compostage pour tous les habitants du territoire (compostage individuel et partagé) et faciliter l'accès aux possibilités de broyage des végétaux en accompagnant et en proposant le prêt d'un broyeur aux communes membres.

Avant le 1er janvier 2024, tous les foyers devront se voir proposer une solution pour trier les déchets biodégradables qui représentent le tiers du poids des ordures ménagères.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs de déchets (ménages et activités économiques), c'est-à-dire que chaque citoyen puisse avoir à sa disposition une solution (compostage de proximité et/ou collecte séparée) lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés.

La Communauté de Communes organise le déploiement du tri à la source des déchets alimentaires sur le territoire. L'objectif est de permettre l'accès à un dispositif de compostage pour tous et d'accompagner chaque partie prenante dans cette transition : citoyen, communes, promoteurs immobiliers, associations...

Contact : Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie—Service Prévention et Valorisation des Déchets

3 place de la Manufacture - BP 69 - 74152 Rumilly Cedex

Tél : 04 50 01 86 91 Mail : dechets@rumilly-terredesavoie.fr



INTERCOMMUNALITÉ

EVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI

TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDEFAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

Un geste de tri logique, utile et simple !

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

- Journaux et magazines
- Prospectus et catalogues
- Courriers, enveloppes et autres papiers

Emballages en plastique

Emballages en papier et carton

Emballages en métal

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

- Ordures ménagères
- Objets en plastique
- Vaisselle cassée
- Tissus sanitaires

Guide du tri

Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store

...et LE TRI devient FACILE !

sivalor
AN DE HAUTE-SAVOIE
Accélérateur de valorisation !

CITEO

MON RUMILLY.FR



Retrouvez toute l'offre de Rumilly et son territoire en un seul clic ! Boutiques, produits, bons plans, services... [Bienvenue - MonRumilly.fr](https://www.monrumilly.fr)

Commerçants, artisans, indépendants et entreprises : inscrivez-vous sur MonRumilly.fr !

Destiné à dynamiser le commerce local et à valoriser le tissu économique de notre territoire, [MonRumilly.fr](https://www.monrumilly.fr) a été conçu dans le but de répondre aux différents besoins des entreprises locales. De l'Annuaire gratuit à la Boutique en ligne, [MonRumilly.fr](https://www.monrumilly.fr) vous propose 4 formules afin de vous rendre visible sur Internet, présenter votre savoir-faire ou développer votre activité grâce au e-commerce.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont réservées aux entreprises ayant leur siège social ou un établissement domicilié dans une des 17 communes de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie : Crempigny-Bonneguête, Versonnex, Lornay, Thusy, Saint-Eusèbe, Vallières-sur-Fier, Hauteville-sur-Fier, Vaulx, Etercy, Sales, Marcellaz-Albanais, Boussy, Bloye, Moye, Massingy, Marigny-Saint-Marcel et Rumilly.

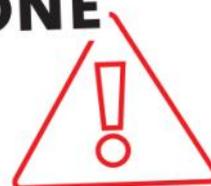
Vite ! Inscrivez-vous !

Plus de 200 entreprises du territoire ont déjà procédé à leur inscription. Qu'attendez-vous ? Profitez dès maintenant de notre offre de lancement pour créer votre page boutique/entreprise. 6 mois d'essai gratuit et sans engagement pour vous permettre de tester le dispositif et d'être à l'aise avec votre présence digitale.

BON À SAVOIR...



GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

**AÉRER
TOUS LES JOURS**



INTERDIT EN INTÉRIEUR

Groupe électrogène, barbecue
et brasero à installer en dehors
du logement



Tous les ans, faites vérifier
vos appareils de chauffage et
chaudière par un professionnel.



N'utilisez jamais
vos appareils de cuisson
pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS

auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

BON À SAVOIR...

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.



Démarche en ligne

La démarche en ligne est à privilégier. En renseignant en ligne le formulaire électronique de déclaration de détention et d'emplacement de ruches - Cerfa 13995*04 ou :

Démarche par voie postale

Attention : il est possible d'utiliser la démarche par voie postale uniquement en période de déclaration obligatoire (du 1er septembre au 31 décembre). Il ne sera pas donné suite aux déclarations réalisées via un formulaire Cerfa papier en dehors de cette période.

ABATTAGE DES ARBRES

Si vous voulez procéder à des coupes d'arbres, prenez contact avec la mairie qui vous dira ce à quoi vous avez droit, quelles démarches entreprendre et ce à quoi vous vous exposez si vous négligez ces démarches. Plus d'informations sur le site de la Préfecture : [Coupes et défrichage / Observatoire forestier / Nature / Votre département / Politiques publiques / Accueil - Les services de l'État en Haute-Savoie](#)



RAMONAGE

Nous vous rappelons que le ramonage des fours, fourneaux et cheminées des maisons, usines, etc., doit être effectué au moins une fois chaque année (Article L2213-26 du code général des collectivités territoriales).



BON À SAVOIR...

DÉCHETS VERTS

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

Non, il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Que sont les déchets verts ?

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc). Il s'agit des végétaux suivants :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage
- Épluchures de fruits et légumes

Que faire de vos déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de les déposer en respectant les règles mises en place par votre commune (déchetterie ou collecte sélective).

Par contre, il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



Toutefois, des dérogations peuvent exister dans votre commune s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts.

Pour connaître le mode de traitement des déchets verts dans votre commune, ou savoir si une dérogation s'y applique, contactez votre mairie.

Que faire en cas de non-respect de l'interdiction ?

Vous pouvez alerter les services d'hygiène de la mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. La conciliation de justice est un mode de règlement amiable des litiges de la vie quotidienne, une alternative à un procès, sans aucun frais.

Il peut être saisi sans formalité et gratuitement pour des différends entre propriétaires et locataires, pour des troubles de voisinage comme pour des litiges en limites de propriétés, pour des problèmes de copropriété et encore de consommation.

Lorsqu'il parviennent à rapprocher les points de vue, ils rédigent des constats d'accord qui pourront, si les parties le désirent, être homologués par le juge et revêtus de la force exécutoire.



Ils sont tenus par leur serment à une stricte confidentialité et impartialité, et s'obligent à traiter les affaires dont ils se saisissent dans les meilleurs délais.

Conciliateur : Jean-Jacques Delcamp.

Tient ses permanences les 1er et 3ème mardi du mois (après-midi) Maison de l'Albanais – 7 rue des écoles – 74150 Rumilly

Les rendez-vous son pris au 04 50 01 44 17

BON À SAVOIR...

Équipements hivernaux obligatoires en Haute-Savoie, dès le 1^{er} novembre

Juqu'au 31 mars, à chaque véhicule, ses équipements obligatoires :

Véhicules légers,
utilitaires et
camping-cars

Dans votre véhicule,
chaînes à neige ou
chaussettes à neige pour au
moins 2 roues motrices

OU 4 pneus hiver

Autocars, autobus
et poids-lourds sans
remorque ni
semi-remorque

Dans votre véhicule,
dispositifs antidérapants
amovibles pour au moins 2
roues motrices

OU
Au moins 2 pneus
hiver sur les roues
directrices
+
Au moins 2 pneus
hiver sur les roues
motrices

Poids-lourds avec
remorque ou
semi-remorque

Dans votre véhicule,
dispositifs antidérapants
amovibles pour au moins 2
roues motrices

Une nouvelle signalisation



Qu'est-ce qu'un pneu hiver ?

Pneus hiver : pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".



Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus uniquement marqués "M+S" seront tolérés.

Pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) : pour être considérés comme pneus hiver, ils doivent être estampillés "PMSF" ou au minimum "M+S".

Pour en savoir plus :
www.haute-savoie.gouv.fr
www.securite-routiere.gouv.fr


PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

CAMION AMBULANT



Originaire de Rumilly et de Massingy, Amélie PICCON a le plaisir de vous présenter votre nouvelle épicerie itinérante de produits locaux : fruits & légumes, crèmerie, viande & charcuterie, boulangerie, épicerie sucrée et salée...

Ses motivations ?

- (Re)valoriser le commerce au sein des villages.
- Encourager les producteurs locaux.
- Promouvoir des produits de qualité.
- Renforcer le lien social et les échanges.
- Et enfin, tout simplement parce qu'elle a toujours adoré faire ses courses, et se propose de les faire pour vous !

Le camion est positionné devant la salle des fêtes chaque jeudi, de 16h à 19h.

Vous avez également la possibilité :

- de demander un passage à domicile sur simple appel au 06 21 38 68 53.
- de passer commande en ligne ou par téléphone, puis de venir récupérer votre panier au camion.

N'hésitez pas à venir chercher flyers, dépliants et cartes de visite si besoin.

L'alimentation répond à un besoin primaire, mais le partage et la bonne humeur sont également nécessaires à notre équilibre. Amélie est donc ravie de pouvoir combiner les deux avec ce service de proximité.

A très vite,
Amélie



MANIFESTATIONS MUNICIPALES 2022

PASSATION DE COMMANDEMENT

En poste depuis le 1er août, le lieutenant Jérôme Desmarchelier a officiellement pris le commandement de la communauté de brigades Rumilly-Alby-sur-Chéran, le 5 octobre dernier, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Massingy.

De nombreux élus des mairies des deux territoires, les conseillers départementaux, la conseillère régionale, étaient présents aux côtés des représentants des pompiers, des policiers municipaux de Rumilly et du délégué du procureur de la République du Parquet d'Annecy.

La cérémonie était présidée par le chef d'escadron Marlène Gillet, commandant de la compagnie de gendarmerie départementale d'Annecy, qui a salué l'efficacité et le travail déjà accompli par le lieutenant et son équipe.

Avant la prise de commandement, plusieurs gendarmes ont été honorés : des lettres de félicitations collectives du général de corps d'armée Laurent Tavel, commandant de la région de gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes, ont été remises et des médailles de la Défense nationale ont été décernées.

A l'issue de la cérémonie, le lieutenant Jérôme Desmarchelier a adressé quelques mots à l'assemblée : « J'ai choisi de faire ma prise de commandement ici car la gendarmerie de Rumilly rayonne sur 25 communes alentours et deux Communautés de Communes, c'est donc important que tous les territoires soient représentés dans leur diversité ».

C.C. Hebdo des Savoie du 13 octobre 2022



MANIFESTATIONS MUNICIPALES 2022

FLEURISSEMENT DU CHEF-LIEU

Gérald CHALLE, employé technique, à œuvré au fleurissement des abords du Chef-Lieu et en assure son entretien. La municipalité tient à le féliciter pour ces belles réalisations.



OCTOBRE ROSE

Mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. La Municipalité de Massingy s'associe à cet évènement. Des décorations de couleur rose réalisées par les enfants et le personnel de l'école, ornent la façade de la Mairie et le Chef-Lieu.

Le but est de rappeler à toutes les femmes et au public en général que le dépistage précoce du cancer du sein par la mammographie est actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie qui touche une femme sur huit et de les convaincre à se faire dépister.



MANIFESTATIONS MUNICIPALES 2022

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 20 novembre, les anciens de Massingy ont enfin pu se réunir à la salle des fêtes pour partager le repas que le Comité d'Action Sociale avait préparé.

Ce moment de convivialité et de partage n'avait pas pu avoir lieu depuis plus de 2 ans pour la raison que chacun malheureusement connaît et c'est avec un immense plaisir que tous se sont retrouvés.

Les tables avaient été décorées avec des pensées, afin que tous se souviennent de ceux qui n'avaient pas pu venir ou de ceux qui nous ont quittés.

Après l'accueil des participants par Monsieur le maire et Monsieur Daniel Deplante, Conseiller Départemental, les différents services de l'excellent repas étaient entrecoupés de chansons, d'histoires et même de tours de magie.

Rendez-vous a été pris pour le mois de mars prochain, mois qui nous rassemblera de nouveau.



MANIFESTATIONS MUNICIPALES 2022



MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël de Massingy a accueilli une vingtaine d'exposants sur deux jours. Ces exposants ont présenté leurs produits artisanaux et culinaires.

Le Père Noël et la Mère Noël étaient présents pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Les majorettes de «les Dames du Lac» ont ponctué ce marché par des démonstrations époustouflantes qui ont ravi les visiteurs, les exposants et l'organisation.

Tous ont pu assouvir leur faim et étancher leur soif grâce aux bénévoles qui ont préparé, cuisiné et servi les repas.



COLIS DES AÎNÉS

Les membres du Comité d'Action Sociale (CAS) ont rendu visite aux personnes âgées de 80 ans et plus afin de leur remettre un colis gourmand avant les fêtes de fin d'année. Une carte réalisée par les enfants de l'école accompagne ce colis, renforçant l'esprit de solidarité intergénérationnel des fêtes de fin d'année.

Un grand merci aux enfants et une bonne dégustation aux aînés.



TÉMOIGNAGE

Bonjour Laurent,

Le conseil municipal te rend visite à l'occasion de ton anniversaire. Et c'est avec un bon café, attablés devant la maison, que nous entamons cette conversation qui nous mènera à quelques confidences sur la vie du village d'autrefois au gré des périodes.

Laurent, je suis né en 1932 à Rumilly. Nous habitions la ferme à côté de la rivière dans la commune de Massingy. Mon père a été Maire 39 ans de 1944 à 1983.

A l'époque, il y avait 13 fermes à Combachenex qui produisaient du lait, parfois il y avait juste deux ou trois vaches, mais les gens ne se plaignaient pas. Nous avions aussi des lapins, des poules, des moutons et des chèvres. Nous allions porter le lait dans des bidons en fer et moi, je faisais le pesage. Chaque fermier apportait son lait matin et soir et tout partait à la CGL (centrale générale du lait) à Rumilly.

Et puis, Tefal s'est installé à Rumilly. Aussi, beaucoup de gens sont partis travailler à l'usine tout en continuant à travailler à la ferme. Je me suis marié en 1960, ma femme travaillait à la cantine de l'école.

A l'époque tout le monde connaissait ses voisins, c'était très convivial, on fêtait les anniversaires, la Saint-Jean, on apportait des bouteilles, on faisait des veillées, on prenait le temps de vivre.

Le bâtiment en bois là devant était destiné au tabac ; les gens en cultivait et le faisait sécher dans des granges. Il partait ensuite à la manufacture de Rumilly pour du tabac à pipe et à cigarette.

Il y avait aussi les gromailles, (les noix). Tout le monde avait des noyers, alors on ramassait les noix, les faisait sécher. L'hiver on les « gromaillait ». On faisait de l'huile, et les gens s'entraidaient. Quand tu avais fini chez toi tu allais aider le voisin.

Il y avait aussi l'alambic qui venait tous les hivers. Il s'installait une semaine et on faisait la gnôle, du marc de pommes, et du marc de raisins. Le soir venu, on se réunissait autour de l'alambic et on faisait cuire les saucisses dans le marc et chacun racontait son histoire, on appréciait ces moments.

Massingy a été un des derniers villages à être alimenté en eau. Nous allions chercher l'eau avec des tonneaux et on puisait l'eau au bassin du chef-lieu en face de l'ancienne mairie.

Avec les pommes, l'année ou il y en avait beaucoup, les gens faisaient le bidoyon, le cidre. Il assurait la boisson car les gens n'avaient pas l'eau courante. Les bêtes allaient boire dans la Vergone. Ma mère faisait la lessive au bassin qu'on avait près de la rivière.

J'ai quitté Laurent avec dans la tête des tas d'images de mon village, des charrettes chargées de foin qui partaient sur les routes avec les gens dessus et les chiens autour, des images du bonheur d'autrefois.

Parole de Laurent Chapel

Propos recueillis en mai, et rédigés par James Maire, Conseil Municipal.



LES ASSOCIATIONS



" LES AMIS DU PATRIMOINE DE MASSINGY " est une association créée le 07 mai 2001 par Monsieur André DEPREZ , ancien maire de la commune. Son siège social est fixé à la mairie de Massingy.

Elle a pour objet :

- De participer à la sauvegarde du patrimoine mobilier et immobilier de notre commune.
- D'agir en concertation avec la municipalité et la paroisse à des opérations de restauration.
- De participer à la vie locale.
- D'organiser des manifestations ouvertes au public, qu'elles soient festives ou culturelles.
- D'organiser des randonnées pédestres.

Elle est ouverte à toutes les personnes résidentes ou pas de la commune. L'adhésion est gratuite.

Quelques exemples des actions des "Amis du Patrimoine":

- Participation à la rénovation de l'église en 2014, entretien et mise en valeur du Pont de Combachenex en 2019.
- Participation à la rénovation ou nettoyage des murs en pierre de notre commune (2021 / 2022)



Si vous souhaitez participer aux actions de notre association , contactez le Président
Jean Paul PAGET au 04.50.01.36.27

LES ASSOCIATIONS



L'APE de Massingy

(Association de Parents d'Elèves)



L'Association de Parents d'Elèves (APE) est une association regroupant les parents d'élèves de l'école de Massingy. Tout au long de l'année, nous organisons des événements/ventes afin de financer une grande partie (voir la totalité) des activités scolaires en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école.

Ce fût une année avec de belles manifestations : une fête de Noël avec un spectacle pour les enfants et un repas festif à emporter (confectionné par les membres du bureau); le tournoi de belote et le carnaval au début du printemps, la vente de fleurs et de plants de légumes bio qui rencontre un public de plus en plus nombreux, et pour clôturer l'année scolaire, une fête d'école !! Nous avons repris au mois de septembre avec un tournoi de pétanque associé cette année avec le 1^{er} LOTO BOUSE de Massingy. Malgré le temps pluvieux, ce fût une belle réussite.

En parallèle de ces événements, nous organisons des ventes diverses : sapins de Noël, chocolats, bulbe de printemps et bidoyon local.

Vous retrouverez toutes nos manifestations et photos sur le site internet de l'APE (www.apemassingy.fr) et sur le site de la mairie (www.massingy74.fr). Toute l'équipe à cœur de continuer à développer des manifestations au profit des enfants de l'école leur permettant d'assurer des sorties scolaires, activités/projets éducatifs, et de diversifier nos activités pour promouvoir notre village.

Nous remercions les parents d'élèves ainsi que les habitants de notre commune pour leurs implications et participations lors des différents événements. En espérant vous revoir aussi nombreux lors de cette nouvelle année.

Belle et heureuse année 2023 à tous !!



LES ASSOCIATIONS

CLUB DES GENS HEUREUX



" LE CLUB DES GENS HEUREUX DE MASSINGY " est une association créée en 2004. Celle-ci est apolitique, non confessionnelle et n'a aucune appartenance philosophique ou syndicale.

Elle est ouverte aux personnes de plus de 50 ans, retraitées ou non, à leurs conjoints ainsi qu'à toute personne permettant la mise en œuvre d'activités spécifiques.

Elle a pour objet :

- De créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres.
- De participer à l'animation de la vie communale.
- D'organiser des activités de loisirs (jeux de cartes, de société, etc.).
- D'organiser des déplacements et voyages, randonnées pédestres ou plus généralement toutes activités ludiques, sportives ou culturelles.

Hors vacances scolaires les activités ont lieu à la salle L'Farto tous les jeudis entre 14h et 18h et c'est l'occasion pour tous les membres de se retrouver autour d'un café, un thé, pour partager un moment d'amitié.



Ces dernières années, la situation sanitaire a conduit l'association à mettre en sourdine ses activités, mais depuis le 08 septembre 2022 nos activités hebdomadaires ont pu reprendre à la salle polyvalente, tout en veillant aux conditions sanitaires en vigueur.

Une sortie en car en Italie a également été organisée le 29 septembre pour passer une journée conviviale. Une quarantaine de personnes ont pu profiter d'une cette journée pour aller au Col du Mont-Cenis et visiter Suze (Italie) après avoir partagé un repas de spécialités italiennes à Novalesa.

Si vous souhaitez participer aux activités du club, venez nous rejoindre et vous inscrire lors des activités de l'association à la salle polyvalente de Massingy, les jeudis après-midi entre 14h et 18h, vous serez les bienvenus.



LES ASSOCIATIONS



SAMEDI 4 MARS 2023



TRAIL LA MASSINGIENNE

TÈME ÉDITION



La Néphaz
28km D+1200

Le Lénard
15km D+500

Rando
13km D+350

Marche
8km D+200



la.massingienne



La Massingienne

Renseignements et inscriptions:
<http://massingypourtous74.fr>



LES ASSOCIATIONS



Chaque année, l'association Massingy Pour Tous se mobilise pour organiser un événement convivial permettant de sensibiliser la population et de collecter des fonds afin de soutenir les acteurs locaux de la lutte contre le cancer du sein.

Cette année est une année record pour l'organisation : près de 350 marcheurs et vététistes ont participé à l'événement. Grâce à une collaboration avec la commune de Cessens (Savoie), à une belle association avec La Maison du Vélo de Rumilly, à une météo clémente ainsi qu'à la réputation de la fameuse "soupe de courge de François".

Les participants ont pu profiter également d'un point de restauration, d'une buvette, d'une piste de danse et même un salon de massage, mis en place par Justine de Naître Rayonner.

L'association Massingy Pour Tous remercie chaleureusement les participants, La maison du Vélo, la municipalité de Cessens, la municipalité de Massingy pour la mise à disposition de sa salle des fêtes, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un moment sportif, convivial et solidaire.

C'est avec enthousiasme et fierté que l'équipe de Massingy Pour Tous a remis le lundi 28 Novembre 2022, un chèque de 4 000€ au Comité de dépistage du cancer du sein des Savoie.



L'équipe de Massingy Pour Tous vous donne RDV pour La 7^{ème} édition de son trail qui aura lieu le **SAMEDI 4 MARS 2023**.

Rassemblée, motivée et déterminée plus que jamais l'équipe compte bien honorer la mémoire de la fondatrice de La Massingienne.

A cette occasion, les coureurs et marcheurs fouleront les chemins de Massingy et des communes voisines en faveur de l'association de Christian BOUVIER « Tous pour Boubou ».

La totalité des bénéfices lui sera reversée.

Afin que cette 7^{ème} édition soit une belle réussite, l'équipe sollicite à nouveau l'aide de ses nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

La réunion des bénévoles se tiendra le jeudi 2 février 2023 dans la salle des fêtes de Massingy (horaires à préciser)

La team MPT

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

Samedi 28 Mairie Cérémonie des vœux

FEBVRIER

Samedi 25 APM Théâtre

MARS

Samedi 4 MPT Trail "La Massingienne"

Dimanche 19 Mairie Repas des Aînés

Samedi 25 APE Carnaval / Belote

AVRIL

Dimanche 2 ACCA Repas

MAI

Samedi 6 APE Vente de fleurs et légumes

JUIN

Samedi 3 Amicale des Pompiers Feux de la Saint-Jean

JUILLET

Samedi 1er APE Fête de l'école

SEPTEMBRE

Samedi 23 APE Concours de pétanque

OCTOBRE

Dimanche 8 Club des Gens Heureux Thé dansant

Samedi 14 Amicale des Pompiers Tartiflette

Dimanche 22 Massingy Pour Tous Octobre rose

NOVEMBRE

Dimanche 12 Mairie Commémoration de l'Armistice

DÉCEMBRE

Vendredi 15 APE Fête de Noël

Certaines dates restent à préciser